

## ARMÉE SÉNÉGALAISE

# Entre braquage et trafic d'armes

- Des armes volées à l'ENOA et au 3ème Bataillon.
- Un Caporal-Chef du Bataillon Blindé condamné à un mois ferme pour vol.



MARÈME FAYE SALL, FIRST LADY...  
**N° 2 de l'Apr ?**



APRÈS AUCHAN  
**Au Carrefour de  
la mort du petit  
commerçant**



### EDITORIAL

Par Pape Sarr

#### Alea jacta est !

Le succès d'un nouveau journal est toujours mystérieux. Il relève de l'alchimie, de la chance, du moment choisi, d'un travail d'équipe et d'un segment d'ambitions. Pour trouver de nouveaux lecteurs, il faut oser, c'est-à-dire surprendre, donc risquer d'être incompris. Aucun lecteur ne sait à l'avance ce dont il a envie et ce qui va le combler.

Ce 31 janvier 2019, 10 000 exemplaires du numéro 1 de Kritik ont été livrés aux distributeurs en prévision du lancement. Nous tablons sur 25 000 exemplaires vendus et espérons atteindre le chiffre de 30 000.

Suite en page 2

## NÉPOTISME AU KING FAHD PALACE

### Racine Sy, la sœur, le beau-frère, l'oncle...

Le népotisme a le vent en poupe au King Fahd Palace dont la gestion est confiée au riche homme d'affaires, Racine Sy, un proche de Vincent Bolloré. Naturellement, le natif de Souima, dans la commune de Podor, est le PDG. Mais son adjoint n'est personne d'autre que sa sœur, Nabou Sy. Alors que son beau-frère occupe le très stratégique poste de Responsable des achats. Sans compter l'oncle et la horde de cousins et cousines. Une situation qui a fini de créer une atmosphère délétère au sein du King Fahd Palace où les durs sont tout simplement mis à la porte. Pis, le tout puissant Racine Sy recrute à tours de bras du personnel non qualifié. Conséquence ? La qualité du service en pâtit. Last but not least, le King Fahd Palace, construit en 1991 à l'occasion du Sommet de l'Organisation de la conférence islamique (OCI), connaît un coup de vieillesse. Et mérite une véritable cure de jouvence ! Malheureusement, la réfection ne semble pas figurer dans l'agenda de Racine Sy qui se contente de rafistoler çà-et-là sous le regard complice de l'Etat du Sénégal qui lui a fourgué la gestion de l'hôtel dans des conditions obscures.

### Esclavage

Au Sénégal, les Turcs, non contents de capter de juteux marchés, se croient en terrain conquis. Et ce ne sont pas les employés de LAS qui nous démentiront. Eux qui suivent au quotidien toutes sortes de brimades et d'humiliation. La preuve par le Directeur de 2AS, un Turc bon teint, qui fait la pluie et le beau temps. Le 06 décembre dernier, les employés du service d'assistance au sol ont, face au mutisme coupable de leur syndicat, tenu une conférence de presse. Histoire de dénoncer les conditions laborieuses de travail.

### Esclavage (bis)

Face à la presse Bocar Sy a listé les maux et malheurs de 2AS. Non seulement l'application du protocole sur la grille salariale tarde mais les employés vivent dans l'angoisse permanente. Avec un service permanent, les assistants au sol travaillent à des heures indues. Et pour le transport, des bus sont mis à leur disposition. Sauf que ces véhicules ne rentrent pas dans certains quartiers. Dès lors, les employés sont obligés de braver l'obscurité et l'insécurité pour se rendre aux points de ramassage. Ainsi, certains ont été victimes d'agression sans que 2AS ne réagisse.

### Esclavage (ter)

Une fille de 2AS dont nous tairons le nom et qui habite Diagne a échappé de justesse à un enlèvement. N'eût été le courage d'un automobiliste qui a foncé sur ses bourreaux qui la trainaient par terre pour la faire monter de force à bord de leur véhicule, elle allait vivre le cauchemar. Revenons à Bocar Sy pour dire

qu'il a tout simplement été limogé par 2AS. Le motif invoqué est qu'il portait la tenue de service au moment de son face à face avec la presse. Des pratiques esclavagistes que vivent au quotidien les employés de l'AIDB sans que le ministère des Transports aériens ne lève le plus doigt. C'est dire...

### Atypique !

Abdoulaye Diop, l'ancien Dg du Cosoc et actuel ministre de l'Emploi, de l'insertion professionnelle et de l'intensification de la main-d'œuvre, est un ministre pas comme les autres. Contrairement à ses collègues, le maire de Sédhiou n'est jamais passé par le Salon d'honneur de l'AIDB. A chacun de ses déplacements, l'homme se rend avec son passeport ordinaire dans l'espace réservé à la masse. Sans tambours ni trompette. Et ce n'est pas tout, depuis qu'il a été nommé ministre au lendemain des élections législatives, ce n'est que récemment qu'il a un garde du corps. Et ce, après que son patron, Macky Sall, lui a intimé l'ordre.

### Aïssata

Même si la présidente du Mouvement "Osez l'Avenir" a déjà été victime d'un lynchage médiatique, surtout sur la toile, à cause de son reniement, on ne peut s'empêcher de mettre

notre grain de sel sur cette affaire. Pour la simple et bonne raison que nos radars, déployés dans la commune de Podor, informent que nombre de partisans de Me Aïssata Tall Sall ont quitté le navire. Parce qu'ils estiment que leur leader se moquent éperdument d'eux. D'autant que, depuis 2014, ils font face aux ouailles de Macky Sall qui ne ratent aucune occasion pour les humilier. Et que s'ils ont décidé de soutenir, Me Tall c'est parce qu'elle incarnait le refus. Aujourd'hui que la dame a transhumé, elle n'a qu'à l'assumer toute seule.

### Bienvenue ?

Diantre ! Que les Français savent pousser l'humour jusqu'à son paroxysme. Ironiquement, le plan gouvernemental, portant sur la hausse des frais d'inscription dans les universités françaises, se nomme « Bienvenue en France ». « Bienvenue » peut-être, mais à condition d'avoir un compte bancaire bien garni. En effet, l'un de ses volets prévoit une hausse substantielle des frais d'inscription pour les étudiants étrangers, hors Union européenne. Une disposition, annoncée par le PM le 19 novembre dernier et qui ne finit pas de créer de l'émoi malgré l'annonce du triplement des bourses pour ces étudiants.

## EDITORIAL

Par Pape Sarr

### Alea jacta est !

Kritik se veut un bel objet à feuilleter et à dévorer, à lire et à relire, un objet qui se garde et qui s'offre. Il n'a pas besoin de batterie. Il est indéfiniment disponible, jamais obsolète, vivant. C'est un ami de papier, le vôtre. Pour toutes ces raisons, l'équipe de Kritik n'a qu'un mot à la bouche : merci. C'est un mot de reconnaissance et de résolution. Nous savons ce qu'il nous reste à faire pour porter ce quotidien au sommet de la qualité à laquelle vous avez droit. Il nous faudra du temps, des jours et des nuits, des doutes, des encouragements, des erreurs et des rencontres. Remettre cent fois l'ouvrage sur le métier. Nous comptons sur vous. Nous sommes au début de l'aventure et avons besoin de votre appui. Vous êtes aussi notre aiguillon. Vous serez là pour piquer notre curiosité, réagir, contester. « Pour être vivant, un journal doit toujours mécontenter 10 % de ses lecteurs, à condition que ce ne soit pas toujours les mêmes », notait avec humour l'écrivain Charles Péguy. D'un siècle à l'autre, la loi des lecteurs est éternelle : vous êtes nos seuls juges.

### Nominations

Lors de la réunion du Conseil des ministres, ce mercredi, Babacar Seck, titulaire d'un Certificat d'Aptitude à l'Enseignement secondaire technique et professionnel (CAESTP), a été nommé Directeur du Centre de Formation professionnelle et technique au ministère de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat. Idem pour Amadou Massar Sarr, Officier de Marine, membre du Conseil national du Patronat (CNP), qui a été bombardé Président du Conseil d'Administration du Centre de Formation professionnelle et technique au ministère de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat.

### En colère !

A travers un communiqué, la section CESTI du Syndicat autonome de l'enseignement supérieur (SAES) fustige avec la

dernière énergie « l'annulation ce mercredi d'une cérémonie de remise de gilets de presse ». Une décision qui, selon eux, « va à l'encontre des valeurs fondamentales du journalisme comme la liberté d'expression ». Surtout que la Directrice a annulé la cérémonie, en partenariat avec l'Ambassade des Etats-Unis à Dakar, en solo.

### En colère ! (bis)

Mais ce qui irrite le plus la section SAES/CESTI, c'est qu'elle n'a pas pu « obtenir de réponses précises et officielles de la Direction du CESTI sur les raisons et les motivations de cette annulation ». Rappelant que le CESTI « est d'abord une école de journalisme... », ils estiment que, en tant qu'école de formation et de pratiques, il doit se soucier de la sécurité de ces étudiants sur le terrain avec le port de gilet de presse ». C'est dire...



Publications : Société Nettali  
Sicap Mermoz Vdn - Lot N° 36  
Tél : 76 877 98 98  
Email : kritikhebd.com

Directeur de Publication  
Pape Sarr

Impression : AFRICA PRINT  
Distribution : Nettali

**50 FCFA Seulement !**

**LE CUP !**

**Somone**

**NOUVEAU**

**+Sain +Pratique**

SIAD Fabriquée par SIAD km 4,5 Bd du Centenaire de la Commune de Dakar 4180

GRANDE MUETTE

# Quinze armes volées à l'ENOA, un fusil d'assaut disparaît au 3ème Bataillon...

Dix (10) Pistolets mitrailleurs (Pm) et cinq Pistolets automatiques (PA) ont été dérobés à l'Ecole nationale des Officiers d'active (ENOA) de Thiès. Au camp Sé mou Djimith de Kaolack, c'est un fusil d'assaut qui a disparu du magasin d'armes du 3ème Bataillon d'infanterie. L'enquête ouverte par la Section recherches (Sr) de la gendarmerie n'a permis, pour le moment, que de mettre la main sur trois pistolets automatiques.

Rocambolesque ! L'affaire peut inquiéter dans ce contexte de pré-campagne électorale. Selon des sources réputées dignes de foi, la grande muette connaît des cas de vol. Qui plus est d'armes de différents calibres. Et qui risquent de susciter de légitimes inquiétudes malgré la grande discrétion qui entoure les enquêtes diligentées pour lever le voile du mystère et interpellier les auteurs.

Selon nos interlocuteurs, l'Ecole nationale des Officiers d'active (ENOA), où est formée la crème de l'armée nationale, est agitée par l'affaire. Des et pas des moindres manquent à...l'appel. Ce sont dix Pistolets mitrailleurs (PM) et cinq Pistolets automatiques (PA) qui ont disparu. Pour ne pas dire qu'ils ont été volés. Toutefois, l'enquête ouverte à cet effet



et confiée à la Section recherches (Sr) de la gendarmerie nationale a permis de retrouver trois des cinq Pa, vendus à des tiers. S'agissant des dix Pm et deux Pa restants, ils restent, pour le moment, introuvables. Et ce même si les enquêteurs ne désespèrent pas encore de les retrouver. Au même moment, au 3ème Bataillon

d'infanterie de Kaolack, c'est un fusil d'assaut qui a été volé. Comment ces armes ont-elles pu être subtilisées ? A quelles fins ? Difficile, pour le moment, de répondre à ces interrogations même si la seule et unique préoccupation de la hiérarchie militaire est de retrouver ces armes.

Pape SARR

## ...Un Caporal-Chef du Bataillon Blindé écroué pour vol

Jadis réputé pour leur comportement exemplaire, avec en bandoulière leur devise - on nous tue mais on ne nous déshonore pas -, certains militaires n'honorent pourtant pas leur sacerdoce. Dans ce lot figure en bonne place le Caporal-Chef, Pape Omar Touré, en service au Bataillon des Blindés basé à Thiès. Le Caporal-Chef, qui a été jugé et condamné à un mois ferme, la se-

maine dernière, n'a trouvé rien de mieux à faire que de cambrioler une maison à Thiès, plus précisément dans le quartier Mbour 1. Le militaire, après avoir défoncé la porte d'entrée, a emporté du matériel audiovisuel avant de prendre la direction de Dakar pour les vendre. Son forfait commis, le sieur Touré a rejoint son poste à Thiès comme si de rien n'était. Mais, l'enquête ouverte par la Sûreté urbaine (SU) de la Police

nationale a permis de remonter jusqu'à lui. Arrêté, le jeudi 17 janvier dernier, le Caporal-Chef a été conduit chez lui où une perquisition a permis de mettre la main sur du matériel audiovisuel. En prison, le détenu aura assez de temps pour méditer sur son sort d'autant plus qu'il ne fait l'objet d'aucun doute que l'armée va enclencher la procédure de radiation.

P. SARR

## Le notariat, une activité incontournable mais méconnue du public, selon La présidente du CNDS

Le métier de notaire est à la fois « incontournable dans les activités commerciales mais souvent, méconnue du grand public », a déploré, la présidente de la Chambre des notaires du Sénégal (CDNS), Aissatou Sow Badiane.

« L'intervention du notaire est à la base de la validation juridique de toute transaction immobilière ou cessation de propriété mais, cette fonction publique exercée par des personnes privées, est souvent méconnue des usagers », a dit Mme Badiane. Elle intervenait, mercredi, à Dakar, à l'occasion d'un atelier de partage avec des journalistes, sur l'activité notariale.

La Chambre nationale des notaires du Sénégal a voulu, à travers cet atelier, "amener les journalistes à bien comprendre les enjeux liés au métier de notaire pour ainsi mieux informer le public de l'activité notariale pour une sécurité juridique de leurs transactions commerciales », selon la présidente. « Cette volonté de s'ouvrir aux journalistes est une manière pour nous d'in-

former sur notre profession dans un contexte de globalisation des échanges et de quête permanente de sécurité dans les affaires commerciales », a-t-elle indiqué, non sans réfuter des idées préconçues sur la profession. Selon Mme Badiane, l'activité "donne de la sécurité juridique transactionnelle du client et non pour donner un privilège aux notaires comme certains le supposent".

Le Sénégal compte « 42 cabinets de notaires dans lesquels exercent 51 notaires », a signalé la présidente Aissatou Sow Badiane.

Le notaire qui intervient principalement sur des questions liées au foncier, au droit de la famille et de succession, est « impérativement tenu de maîtriser le droit pour ainsi mieux conseiller son client » a ajouté,

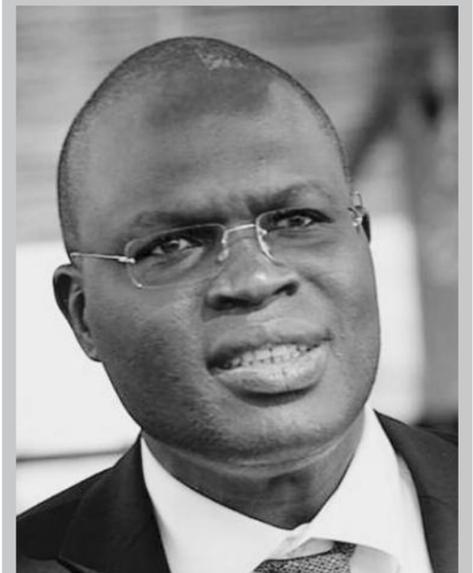
la notaire, Me Tamaro Seydi Diallo. Elle a également invité les populations à faire davantage « confiance aux notaires et leurs associés dès le début de la transaction pour ainsi, éviter des dérapages qui sont souvent des sujets de complication ».

Dans ce nouveau contexte de découverte du pétrole et du gaz au Sénégal, Me Tamaro Seydi Diallo a appelé ses confrères à élargir leurs compétences face aux nouvelles règles de droit devant régir ces questions. Pour sa part, le président de l'association des journalistes chroniqueurs judiciaires, Makhaly Ndack Ndoeye, s'est félicité de cette initiative de s'ouvrir à la presse.

« Cet atelier va nous permettre de mieux connaître la profession notariale pour pouvoir en parler », a-t-il dit, rappelant que plus de 90% des litiges au tribunal tournent autour du foncier, ce qui résulte le plus souvent de la méconnaissance du droit et du travail de notaire. La Chambre des notaires du Sénégal existe depuis 1982.

APS

## QUE SIGNIFIE UN RABAT D'ARRÊT ? L'exemple du cas Khalifa Sall



L'ancien maire de Dakar Khalifa Sall a vu, en début janvier, la Cour suprême du Sénégal confirmer sa condamnation par la Cour d'appel pour escroquerie mais ses avocats avaient pensé qu'il lui resterait une chance de se présenter à la présidentielle du 24 février, tant que ses recours ne sont pas épuisés devant les juridictions sénégalaises, même en cas de décision négative. Ainsi, les avocats ont saisi la Cour suprême d'un ultime recours.

Les avocats ont d'abord réclamé le report des débats à une date ultérieure. Ils ont ensuite plaidé l'irrégularité des poursuites en évoquant la nullité du procès-verbal d'enquête préliminaire, l'absence d'avocats, durant sa garde à vue, l'immunité parlementaire de Khalifa Sall, élu député en juillet 2017, ou encore les contradictions, entre des textes sur lesquels s'est fondée sa condamnation et la Constitution.

Pendant une audience de plus de 12 heures, ses avocats ont plaidé devant la Cour suprême pour qu'elle casse sa condamnation à cinq ans de prison pour "escroquerie sur les deniers publics" prononcée le 30 août par la cour d'appel de Dakar. N'ayant pas été suivis par la Cour suprême, les avocats de l'ex maire de Dakar ont introduit un rabat d'arrêt, une disposition qui permet de saisir une nouvelle fois la Cour suprême pour dénoncer des vices de forme sur lesquels ils n'ont pas été satisfaits.

Le rabat d'arrêt est donc une procédure initiée contre un arrêt rendu par la Cour. C'est une procédure qui ne porte ni sur les faits, ni sur le droit et qui a pour effet de corriger une erreur de procédure exclusivement imputable à la Cour. L'erreur de procédure est celle qui s'est produite dans la manipulation des pièces ou la transformation d'information relative au déroulement de l'instance.

Les avocats de l'Etat du Sénégal, ainsi que le parquet, ont estimé que ces arguments n'étaient pas fondés. Enfin le président de la chambre criminelle de la Cour suprême, Mamadou Baal, avait réservé sa décision en annonçant que l'affaire était "mise en délibéré au 3 janvier 2019".

L'arrêt de la plus haute juridiction du pays a été déterminante pour l'avenir politique de l'ancien maire de Dakar, qui ne pouvant plus saisir d'instance supérieure, a été déclaré inéligible.

# Le building qui réhabilite Mamadou Dia...

Le building administratif, l'un des immeubles les plus anciens et les plus célèbres de Dakar et siège du gouvernement du Sénégal, était en réfection depuis des années. Il a été inauguré, ce mercredi, par le Président de la République Macky Sall et baptisé, dix ans après sa mort, au nom de Mamadou Dia, président du Conseil du Sénégal sous Léopold Sédar Senghor, de 1957 à 1962.



arrestation ordonnée par son mentor feu Léopold Sédar Senghor, premier président de la République sénégalaise. Mais la vie et l'œuvre de Mamadou Dia ne se résume pas à la crise de 1962, aussi tragique soit-elle. Sa dimension autobiographique revisite toute l'histoire de la lutte anticoloniale depuis les années

1930. Celle d'un instituteur africain et musulman, dont l'idéal nationaliste ne souffrait d'aucun compromis avec la France. À la proposition de Senghor de le libérer contre son engagement à renoncer à la politique, Dia a répondu qu'il préférerait « vivre libre en prison plutôt que d'être prisonnier dehors ».

Hamet Sene

Réhabilitation ou non de cet « homme digne et extraordinaire, l'on se souvient que lui revenait toujours avant sa mort, sans amertume sur la crise de 1962 et ses années de prison, suite à son

## ...qui revient à la source

Ce joyau de 10 étages+3 niveaux, réalisé en 1953 et réceptionné en 1954 par le gouverneur général de l'Aof, est construit sur 2 600 m<sup>2</sup> d'emprise comprenant 2 sous-sols, un rez-de-chaussée et de 9 étages de bureaux.



«Après plus d'un demi-siècle, l'immeuble commençait à se dégrader», selon le communiqué des services de la présidence de la république, ajoutant que c'est à cet effet que le gouvernement avait décidé de le réhabiliter et de le rénover.

«Aujourd'hui, l'ouvrage tout neuf, compte un étage de plus (un 10ème) et plus de 100 pièces supplémentaires. Son allure moderne est plus fière, sa sécurité et sa solidité renforcées et ses fonctionnalités améliorées», mentionne le communiqué. Le Building administratif rénové a été inauguré par le chef de l'Etat, hier mercredi à 16h, après la réunion hebdomadaire du Conseil des ministres. L'entrepreneur sénégalais, Bamba Ndiaye, du Groupe du même nom ainsi que le

président de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), se sont tour à tour adressés aux invités, avant de laisser la parole au chef de l'Etat.

### Un bijou de 40 milliards

D'après le député Mamadou Lamine Diallo, la réfection de cette infrastructure, qui devait initialement coûter à l'Etat du Sénégal 17 milliards de francs Cfa, revient à 40 milliards. Le parlementaire a écrit sur sa page Facebook que, pour rentabiliser ces dépenses, il faudra en moyenne faire travailler dans les bâtiments 1600 fonctionnaires pendant 50 ans. Selon lui, le coût de la réfection du Building administratif du Sénégal est passé de 17 à 39 milliards 398 millions 639 francs CFA (toutes taxes comprises), soit plus que le

coût initial du projet (17 milliards de francs CFA) annoncé en 2014 par Abdoul Latif Coulibaly, Secrétaire général du gouvernement de l'époque.

**639 pièces, 9 salles de réunion, 32 salles d'attente, 53 toilettes individuelles, 61 blocs de toilettes, 12 ascenseurs, 4 restaurants...**

Les travaux d'extension concernent nombre de bureaux, qui passent de 539 à 639, 9 salles de réunion, 32 salles d'attente, 53 toilettes individuelles, 61 blocs de toilettes, 23 entrepôts, 67 locaux techniques, 12 dortoirs. 639 pièces, 9 salles de réunion, 32 salles d'attente, 53 toilettes individuelles, 61 blocs de toilettes, 12 ascenseurs, 4 restaurants y ont été ajoutés. Les autres agrandissements au 10ème étage comprennent une salle de conférence de 275 places, une salle de réunion de 70 places, la réalisation de deux restaurants au niveau R-1 et au 10ème étage de 286 et 318 places respectivement avec équipements de cuisine modernes. Il y a aussi l'augmentation du nombre d'ascenseurs qui passe de 7 à 12 et 2 monte-charges, le réaménagement des cabinets ministériels situés sur les ailes Nord et Sud de chaque niveau des étages courants avec en plus, d'un bureau avec toilette intérieure, d'une salle d'attente et d'un bureau pour l'assistante et toilette intérieure pour le directeur de cabinet.

Hamet Sene

## MAMADOU DIA

### Acteur de l'indépendance du Sénégal

Mamadou Dia vient d'une classe pauvre. Il n'appartient pas au milieu de la bourgeoisie urbaine, à l'inverse de Léopold Sédar Senghor, dont le père était bien ancré dans le milieu des affaires.

Léopold Sédar Senghor a été extrait de son milieu, dès l'âge de 7 ans. Il a été envoyé à l'école où on lui a appris le français et le wolof, alors que sa langue maternelle était le sérère. Il a découvert la religion et la culture française, tout en étant travaillé par l'aiguillon de la culture première perdue et qu'il appelait son royaume d'enfance. Dès lors, il va être obsédé par le retour à cette culture perdue ; la négritude, selon lui, qui sera vue comme une reconquête de soi. Il arrive à Paris en 1928 et il y restera jusqu'en 1945.

Quand il revient au Sénégal, il entend parler de Mamadou Dia, qui était un jeune instituteur et qui faisait un travail formidable avec les paysans sénégalais. Il rencontre un garçon en pleine possession de sa négritude première et sera dès lors fasciné par la négritude de Dia, qui venait de créer, avec un groupe d'amis, le cercle de l'authenticité, véritable creuset de la négritude accomplie.

De son côté, Dia considérait que la religion ne pouvait être un facteur discriminant pour s'intéresser aux autres, ce qui explique pourquoi il a accueilli Senghor (chrétien) avec beaucoup d'ouverture.

### Un homme digne et extraordinaire

Par la voie d'un islam soufi que lui a transmis son père, la religion était de l'ordre du personnel et il était révolté de voir l'utilisation de l'islam par les marabouts. Il voulait faire une grande assise nationale sur l'islam et le développement, mais cela n'a pas pu se faire à cause des événements de 1962.

Il devient instituteur, puis directeur de l'école régionale de Fatik, il écrit pour des journaux dans lesquels il décrit la misère du monde paysan qu'il connaît bien. Ses articles portent essentiellement sur les questions économiques. Il préconise le regroupement des paysans en coopératives, voie idéale pour leur émancipation. Cette idée marquera par la suite sa pensée politique. D'abord, réticent à l'action politique, il accepte de se présenter à la demande des habitants de Fatik qui souhaitent le voir candidat au conseil général. Parrainé par Senghor, il se présente sous l'étiquette SFIO. Mais ses relations avec Lamine Gueye, leader de la SFIO, se détériorent et avec un groupe de camarades contestataires, dont Léopold Sédar Senghor, il décide de s'impliquer dans la création du BDS. Le contact avec les religieux et les syndicalistes a permis au BDS de se structurer et de s'étendre, là où la SFIO n'avait pas d'influence. Mamadou Dia était proche du militant syndicaliste Ibrahima Sarr, qui était l'animateur de la grande grève des chemins de fer de 1947. Ibrahima Sarr a été ministre du Travail et de la Fonction publique dans le gouvernement de Dia. Il restera fidèle et solidaire à Dia lors des événements



de 1962. Il sera emprisonné au même titre que lui pendant douze ans. Il est mort peu de temps après, suite à une maladie mal soignée pendant son emprisonnement.

L'année 1958 est celle de l'effondrement de la IVe République française. Le général de Gaulle arrive au pouvoir et accepte de faire un pas supplémentaire vers l'autonomie des territoires de l'AOF en proposant un grand référendum sur l'ensemble de l'espace d'influence française, où les pays doivent choisir entre deux options : prendre l'indépendance immédiatement ou se fédérer au sein de la communauté française...

### Choisir l'indépendance, c'est émerger

Gros débat, car choisir l'indépendance, c'est émerger sur le plan international sous la forme d'un petit Etat et compromettre les chances réelles d'émancipation sur le plan économique et géopolitique. Le Sénégal, avec d'autres, choisit le statut d'Etat membre de la communauté, en annonçant qu'il transforme son système intérieur de telle sorte à être apte à assumer les responsabilités de l'indépendance. Le Sénégal se donne quatre ans pour transférer son économie. Dia avait une formation économique, ce qui était précieux et rare pour un responsable africain de cette époque. Et comme le Sénégal vivait encore dans l'économie de traite coloniale, il va choisir la voie de l'économie sociale pour transformer l'économie de l'arachide et créer les coopératives paysannes, qui seront de véritables lieux d'apprentissage de la démocratie. Il se fixe comme objectif de réaliser ce travail de formation et de transformation sur quatre ans. Il lui faut un outil d'éducation paysanne pour permettre à la population de gérer ce qu'il lui est proposé ; ce sera l'animation rurale. Dia va parler d'une économie démocratiquement contractuelle et d'un socialisme humaniste - et non bureaucratique - selon les références culturelles du peuple. A partir de là, son gouvernement va proposer aux paysans de s'organiser en coopératives paysannes, puis il va choisir de réformer l'administration pour que celle-ci soit une administration de partenariat. Dia va appeler ce système de cogestion et d'auto-gestion le « socialisme africain humaniste ».

Note de lecture (Par Hamet Sene) Source: Afrique, le prix de la liberté (aux éditions L'Harmattan).

# Idy décroche le soutien de Gackou

Candidat malheureux à l'élection présidentielle du 24 février prochain, Malick Gackou, leader de la Grande Coalition de l'Espoir/Suxxali Senegaal (GCE/SS), a décidé de soutenir la candidature d'Idrissa Seck.



En attendant Me Abdoulaye Wade et Khalifa Sall, respectivement patron de la coalition « Karim président 2019 » et « Taxawu Sénégal », le président de Rewmi peut afficher le sourire. En effet, ce mercredi 30 novembre, la Grande Coalition de l'Espoir/Suxxali Senegaal, réunie en Conférence nationale, a lancé « un appel solennel au Peuple sénégalais pour un soutien massif et victorieux au Président Idrissa Seck afin de matérialiser les valeurs qui ont toujours sous-tendu (leur) action publique pour le Sénégal ». Mieux, ladite Coalition « en appelle à la responsabilité du Président GAKOU pour la mise en place d'une grande Coalition des valeurs pour la reconstruction et le développement du Sénégal.

Selon des sources de Kritik, d'autres candidats vont, dans les prochaines heures, officialiser leur soutien à Idrissa Seck que nombre d'observateurs avaient fini d'enterrer à cause de la montée en puissance d'Ousmane Sonko. Pour cause, dans un passé récent, le patron de PASTEF a commis de graves erreurs politiques en jetant l'anathème sur les politiques. Des attaques en boucle que des politiques ne pardonnent toujours pas à Sonko qui, il faut le reconnaître, donne du fil à retordre à la grande coalition BBY eu égard aux adhésions massives qu'il ne cesse d'enregistrer. Mais aussi et surtout à son discours virulent envers le pouvoir.

Modou Ndiaye

## CAMPAGNE ÉLECTORALE

### Macky appelle à l'apaisement et à la continuité du service public

Le Président de la République, Macky Sall, qui a présidé, hier, la réunion du Conseil des ministres souhaite que la campagne électorale en vue de la présidentielle du 24 février prochain, qui démarre ce dimanche, se déroule dans les meilleures conditions et que le service public ne connaisse « ni ralentissement, ni blocage ». Ainsi, il a rappelé au gouvernement « l'impératif de prendre toutes les dispositions requises en matière administrative, logistique et sécuritaire afin d'assurer le déroulement, dans les meilleures conditions, de la campagne électorale ».

Il « lance un appel à tous les candidats, à toute la classe politique, aux citoyens et aux électeurs, en vue du renforcement continu et du rayonnement permanent de notre démocratie, avec un débat d'idées serein et soutenu par un sens élevé des responsabilités des différents acteurs du processus électoral. »

La campagne électorale ne doit pas freiner la bonne marche de l'administration, de l'avis du Président. En effet, « le Chef de l'Etat attire l'attention du gouvernement sur la nécessité d'assurer la continuité du service public qui ne doit connaître, ni ralentissement ni blocage durant la campagne électorale. »

Macky Sall, qui apprécie le bilan global de son mandat et le maintien du cap de l'émergence, « rappelle que sa vision d'un Sénégal Emergent reste la doctrine fondamentale de (son) action. Dès lors, le Président de la République demande au



Premier Ministre de prendre toutes les dispositions pour vulgariser, avec des moyens de communication adaptés, le bilan exhaustif et élogieux de (leur) action collective au service des Sénégalaises et des Sénégalais. »

## CULTURE - FESPACO 2019

### Seuls six films sénégalais en lice

2019 marque les 50 ans du festival panafricain du cinéma de Ouagadougou (FESPACO). Et l'édition prévue du 23 février au 2 mars prochains est spéciale. Malheureusement, après un beau sacre, lors de la dernière édition, le Sénégal sera timidement représenté cette année. Seuls six films sénégalais ont été sélectionnés dans différentes catégories et aucun pour les longs métrages fiction, la plus importante section.



La sélection officielle de la 26e Edition du festival panafricain du cinéma de Ouagadougou (FESPACO) est connue. Le Comité d'organisation a dévoilé la liste, lors d'une conférence de presse, tenue dans la capitale burkinabé. Au total, 124 films dont 20 longs métrages et 28 courts métrages fiction, 21 longs métrages et 15 courts métrages documentaires, 12 séries télévisuelles, 12 films d'animation et 16 films des écoles de cinéma sont en compétition pour le cinquantenaire de l'événement.

Pour la manifestation prévue du 23 février au 2 mars 2019, il est malheureux de constater que seuls 6 films sénégalais ont été retenus. En documentaire long-métrage, Katy Léna Ndiaye défendra le drapeau tricolore "On a le temps pour nous". Dans le même genre mais cette fois-ci en court métrage, "La femme lionne" de Lobé Ndiaye est sélectionnée. Heureuse gagnante de l'édition 2017 du Clap Ivoire, Khadidiatou Sow va au FESPACO avec "Une place dans l'avion" en court-métrage fiction naturellement. Elle sera avec Momar Talla Kandji qui va à Ouaga grâce à "Ordur (de l'or dur)" et Angèle Diabang qui va présenter "Un air de Kora".

Abdou Lahat Wone, gagnant du grand prix de la meilleure série télé africaine, lors de la 25e édition du FESPACO, pourrait être succédé par un autre Sénégalais. En effet, ce dernier, avec son film "Garmi", produit grâce à un appui de la chaîne A+, est retenue dans la section série télévisuelle. Alain Gomis ne peut espérer ressentir le même plaisir. Il n'y a aucun film sénégalais en compétition en long métrage fiction. Catastrophe ! Il y a de quoi s'exclamer ainsi. Pour le cinquantenaire de cette manifestation, le Sénégal ne devait en aucun cas et sous aucun presque être absent de la plus importante catégorie de la compétition. Le pays passe à côté de la plus prestigieuse récompense de ce rendez-vous africain du septième art. En 2013, quand le Sénégal allait au Fespaco, il avait à lui seul, deux films longs métrages en lice pour le Yennenga d'or. "La pirogue" de Moussa Touré et "Tey" d'Alain Gomis qui a remporté l'or.

La même année, Moussa Touré avait remporté le Tanit d'or aux Journées cinématographiques de Carthage (JCC). Une belle récolte qui avait poussé d'ailleurs le Président Macky Sall à doter le fond de promotion de l'industrie cinématographique et audiovisuelle (Fopica) d'une enveloppe annuelle d'un milliard F Cfa. Ce qui, disait-on, a permis de présenter de belles réalisations en 2017. D'ailleurs, "Félicité", qui a rem-

porté le Yennenga d'or de la 25e édition, a été en partie financé par le Fopica. Après la belle prouesse de 2017, le Président Sall avait encore rehaussé le montant de la dotation du Fopica qui est passé à deux milliards F CFA.

Malgré cette hausse substantielle, il n'y a aucun long métrage fiction prête et qui pourrait être présentée. Des observateurs avisés et des cinéastes imputent ce fait à la mauvaise gestion du fonds dédié au cinéma. Les deux milliards F CFA octroyés l'année dernière n'ont pas été alloués aux réalisateurs. L'argent a servi à payer les frais des droits de diffusion de la dernière coupe du monde. Scandaleux ! Il faut oser le dire. Beaucoup de ponctions ont également été faites sur le budget selon le Secrétaire permanent du comité de gestion du Fopica, Abdou Aziz Cissé. Quoiqu'il en soit, les faits sont là et sont déplorables. Il est également à noter la position attentiste des réalisateurs sénégalais qui, avant l'existence de ce fonds, réussissaient bon an mal an à produire des films. Pourquoi cela devrait changer aujourd'hui ? La question mérite d'être posée.

Par ailleurs, le Comité d'organisation a dévoilé, il y a quelques jours à Paris, la liste des différents présidents de jurys. Le réalisateur et acteur béninois qui a remporté, lors de la dernière édition du FESPACO, le Yennenga d'argent Sylvestre Amoussou est le président du jury court métrage fiction. Le critique de cinéma et producteur algérien Ahmed Bedjaoui est à la tête de celui du long métrage. Réalisatrice, scénariste et productrice tunisienne, Nadia El Fani préside les jurys documentaires. La Burkinabé Cilia Sawadogo préside le jury du film d'animation et de la série télévisuelle.

Les festivités se feront en grandes pompes cette année pour marquer le demi-siècle de vie de cette manifestation. Il est prévu dans ce cadre une rétrospective des différents films ayant remporté l'étalon d'or de Yennenga. Il est également annoncé la participation de grands noms du cinéma mondial, dont Will Smith, Jamel Debbouze et Omar Sy. Le pays de Paul Kagamé, le Rwanda, est le pays invité d'honneur à ce jubilé d'or.

Désormais, les choses risquent de se corser avec le démarrage des choses, à compter de ce lundi 23 février 2019. Il est évident que les choses risquent de se corser à cause du démarrage tardif de la réglemmentation et des choses. Dès ce

Zahra BADIANE

PREMIERE DAME DU SENEGAL

# Le mystère Marième Faye Sall

*Marième Faye Sall (MFS) ou le must de la femme sociable (MFS) pour certains ; ou Marième Faye Sall (MFS) ou meilleure flingueuse du système (MFS) pour ses détracteurs. Dans tous les cas, elle ne laisse personne indifférente. On l'a présente comme l'une des personnalités les plus influentes du régime.*

Ses moindres faits et gestes sont épiés. Elle parle et engage volontiers la conversation, selon ceux qui l'ont approchée, mais c'est (presque) toujours off the micro. Il y a, comme prévu, les relais qui se recrutent partout : dans la presse, dans les milieux artistiques, chez beaucoup de communicateurs traditionnels, la jetset dakaroise qui lui est favorable. Voire de célèbres hommes politiques. Ainsi, le maire Apr de Ngayokhème (Fatick), Mbagnick Ndiaye, proche du couple présidentiel, ancien ministre de la Culture et qui siège actuellement en conseil des ministres en tant que ministre de l'Intégration africaine, du NEPAD et de la Francophonie, avait résumé l'éditorial : « nous lui devons tous notre nomination » ! Depuis quelques temps, elle porte avec ostentation le voile islamique -comme le souligne à l'envi les chroniqueurs des salons feutrés dakarois et « le petit peuple » qui espère ses visites dans les quartiers déshérités de Dakar, car se sachant certain d'être moins malheureux à son départ.

De ce que l'opinion a observé depuis qu'elle a accédé au rang de « première dame » du Sénégal, elle préfère de loin les manifestations religieuses aux soirées du « Grand théâtre ». Pour matérialiser sa volonté de s'inscrire dans le mécénat, elle a créé la fondation « Servir le Sénégal », sans doute l'organisation humanitaire la plus active actuellement ou du moins la mieux médiatisée. Elle aime plus que tout effectuer la Oumrah (petit pèlerinage) et accompagne volontiers son Président d'époux auprès du clergé musulman.

Bref, elle entretient l'image d'une épouse pieuse, charitable et préoccupée par le sort des déshérités, comme quand elle se rend le 06 juin 2016 dans des quartiers de Pikine pour aider et sensibiliser contre l'insalubrité ; au mois de septembre du même mois, c'est une distribution de matelas en banlieue ; en avril 2017, elle permet pendant deux jours le dépistage de 302 femmes contre les cancers du sein et du col de l'utérus.

Les évacuations sanitaires. Les kits alimentaires pendant le ramadan. Les assistances discrètes... Mais avant tout une sénégalaise qui ne déteste pas l'ambiance des « mbootay » (associations de femme) comme quand elle se retrouve dans la grande cour de la concession des Sall au milieu de foudards bigarrés dans une ambiance festive alors que doléances (surtout) et engagements politiques derrière



Macky Sall sont ressassés.

## Une discrète femme d'influence

L'étude d'un personnage doit faire preuve de globalité ; mesurer son étendue la plus large, éviter ainsi de laisser des pans entiers de l'opacité et de suggérer le doute, renseigne le Pr Christian Bouyer dans le portrait qu'il dresse d'une femme, Mme Monpensier, figure de l'histoire de France (nièce du roi et fille de la première fortune de France à l'époque, durant la Fronde, elle fit tirer les canons de la Bastille). Ceux qui désirent mieux la connaître devront se contenter de peu car elle verrouille. Ses (nombreux détracteurs ont fouillé partout : rien pour la confondre). Ils ont cherché des documents, sa vie publique, son origine familiale, son éducation, son tempérament, sa psychologie, ses conceptions de la vie en société, la fortune ne sera pas oubliée : rien à se mettre sous leurs crocs qu'ils plantent dans le financement de « Servir le Sénégal » avec le groupe marocain Adoha. Là encore, la presse se lasse très vite. Il est évident que tous les ra-

paces de la République ont sorti leurs serres pour les planter sur la short-list des mécènes qui « cotisent » avec (pour certains) espoir de « protection » et de « faveurs » avec la perspective fort intéressante d'avoir un pouvoir d'influence. Mais il semble que l'affaire ne marche pas avec une dame qui se renseigne sur tout, qui sait qu'elle vient de loin donc, les flagorneries passent rarement. Et surtout par des femmes et hommes de confiance qui la conseillent (l'historienne et ancienne ministre Mme Penda Mbow, l'ancienne ministre Fatou Daniëlle Diagne, le ministre Mame Mbaye Niang, l'ancien Secrétaire d'État et actuel Dg du journal "Le Soleil" Yaxam Mbaye, la notaire Me Nafissatou Diop Cissé, le nouveau chef de Cabinet du patron, l'ancien député Moustapha Diakhate, l'ancien journaliste Alioune Fall, le journaliste El Malick Seck, Abdoul Aziz Mbaye, le conseiller en TIC du président...). Et via ses réseaux dans le milieu médiatique.

Ça, c'est le versant « grande dame », même de famille, maîtresse de maison, soutien in-

conditionnel à son chef d'Etat d'époux, bref une sénégalaise bon teint, d'origine saint-louisienne, au port altier, paumes et pieds décorés d'arabesques en henné. Sans doute pour faire monter un peu les décibels dans un palais bien austère, elle a invité une centaine de personnalités féminines pour déridier l'atmosphère.

Un parieur aurait écrit qu'elle a misé et elle a gagné. Les rares fois qu'elle a accordé un entretien à un média (Jotay), Mme Marième Faye Sall explique le choix de la famille plutôt que celui de la carrière professionnelle : « Non, je n'ai aucun regret. J'ai fait deux années préparatoires de mathématiques après mon Bac F2 pour intégrer le département de Génie électrique » souligne-t-elle. « Mais j'étais une jeune mariée avec un nouveau-né dans les bras, dont je devais m'occuper, et je ne pouvais pas me consacrer totalement à mes études. J'aimais me consacrer à mon bébé, à mon foyer et j'étais parfaitement épanouie ainsi ». Le choix est vite fait. « Ce seront Macky Sall et la famille ». Elle décide de privilégier sa famille « avec d'autant plus d'aisance qu'elle

est) une vraie mère poule », selon ses confessions. Elle dit ne jamais regretter ce choix. Bien sûr ! Rares sont les sénégalaises qui diraient non à un destin comme celui de devenir la quatrième « Première dame » avec la première « authentique », sénégalaise bon teint (noir) aux contraire de Mmes Colette Hubert, Elisabeth Diouf et Viviane Wade. La comparaison s'arrête là. Chacune a eu son style. Celui de la présidente de la fondation « Servir le Sénégal » est illustré par un détail : sur la mention de ses documents officiels, elle inscrit toujours la mention « femme au foyer ». Certes, « à un moment, j'aurais aimé reprendre une activité, mais mon mari était réticent. Élever trois enfants est aussi un travail à plein-temps » avait-elle consenti à lâcher.

## Une vraie politique

Donc, elle est symboliquement la première des sénégalaises ; donc leur capitaine d'équipe en quelque sorte. Sénégalaise ? Volonté de puissance, contrôle de l'entourage, (très souvent, le monopole du conseil qui sera décisif auprès du chef), planification de l'avenir du couple, intendance privée du mari... La tâche est d'autant plus facile pour Mme Marième Faye Sall que son époux lui voue une solide confiance, selon leurs proches. Encore que l'on dit Macky Sall est solitaire, lors de la prise des décisions « stratégiques ». Il y a aussi, selon d'autres sources, que Macky Sall se sent investi d'un code d'honneur vis-à-vis d'une femme qui a abandonné ses études universitaires, éduqué ses enfants, traversé le désert pendant quatre ans, fondé avec lui son parti et surtout, dit-on, qui a un flair politique qu'il ne retrouve pas toujours chez ses gladiateurs de l'Apr.

Elle sait cacher une méthode faite de discrétion, de missi dominici muets comme un poisson et discrets comme des Ninja, et qui entretiennent le mystère autour de la saint-louisienne. Résultat des courses : elle est devenue, l'air de rien, la femme la plus influente au Sénégal, voire la plus crainte. Son soutien vaut gage de promotion. Elle disposerait d'un quota dans les nominations, établit une sorte de baromètre des bons et mauvais élèves du « mackymètre », selon ses détracteurs. On ne lui connaît pas d'engagement politique notoire, durant ses années estudiantines, alors que son mari est dans le bain depuis ses années maoïstes. C'est sa première militante. Elle n'apparaît pas sous les feux de la rampe, mais elle contrôle les coulisses de la scène. En recrutant à tours de bras. Alors, Mme Marième Faye Sall, numéro 2 de l'Apr ?

Mor Aïta NDIAYE

## IMPLANTATION DE CARREFOUR AU SÉNÉGAL

**CFAO pose les premiers jalons d'une guerre sans merci contre les commerçants locaux**

*C'est presque sur la pointe des pieds que Carrefour a ouvert son premier centre commercial au Sénégal. C'est au Point-E, un des quartiers huppés de Dakar, que Carrefour qui appartient au groupe CFAO, très présent au Sénégal, a choisi d'implanter son premier centre, en attendant d'étendre ses tentacules dans le reste du Sénégal.*

**C**arrefour : C'est le premier pan d'une enseigne commerciale qui a pour cible, pour l'instant, une classe privilégiée au Sénégal, avant de s'orienter vers les couches populaires. Un marché porteur au Sénégal, si l'on sait que le secteur informel prospère, car à la portée de toutes les couches sociales. Longtemps chasse gardée des petits commerçants, le secteur informel participe grandement au taux de croissance national avec sa participation au renflouement des recettes budgétaires de l'Etat et à la création d'emplois.

Aujourd'hui, les petits commerçants sénégalais sont contraints de baisser les bras face à des firmes commerciales françaises mieux loties financièrement et qui viennent les concurrencer avec des moyens colossaux dans des secteurs qu'ils occupaient jusqu'ici. Une mort programmée des petits commerçants. Après Auchan qui a pénétré le marché sénégalais depuis 2014, Carrefour, qui appartient à un groupe (CFAO) très influent sur ses parts de marchés publics, s'installe. En s'attaquant à ce marché jouant un rôle très important dans l'économie sénégalaise et qui permet à une frange non négligeable de nationaux qui éprouvent déjà d'énormes difficultés pour avoir accès à des facilités bancaires et d'appuis de l'Etat, CFAO, avec des moyens hors normes, vient participer à la fragilisation du secteur informel national.

A l'occasion d'un point de presse tenu à Paris le 22 janvier dernier, veille de l'ouverture de la première boutique de Carrefour au Sénégal, les dirigeants de CFAO avaient déjà annoncé la couleur. Signe que l'on se dirige vers un conflit encore plus véhément entre les acteurs nationaux du secteur informel et les grandes firmes françaises qui, on le devine ou non, viennent les concurrencer « déloyalement ».

Le groupe CFAO ne cible pas uniquement une clientèle privilégiée. En dehors de Carrefour, l'enseigne commerciale SUPECO ouvre sa première boutique dans ce premier trimestre de l'année 2019 au Sénégal. Une enseigne qui, après avoir connu des succès au Brésil, en Espagne, dans des pays d'Europe de l'Est et d'Amérique du Sud, va être développée au Sénégal. Pour le moins qu'on puisse dire, CFAO affiche ses

ambitions. Pour une première au Sénégal, SUPECO ouvre sa première boutique dans un coin très stratégique de Dakar qui abritait l'ancien cinéma El Mansour. Un endroit très stratégique pour atteindre un grand nombre de clientèles car à « Carrefour » entre des quartiers très populaires de Dakar.

« Nous n'avons pas la prétention d'aller lutter contre l'informel, mais nous allons essayer de nous en approcher », déclarent les responsables du groupe français. Une affirmation qui doit être considérée comme une déclaration de guerre contre les petits commerçants sénégalais, notamment leur principale organisation l'Union nationale des industriels et commerçants du Sénégal (UNACOIS). Pour mieux s'implanter, CFAO, à travers SUPECO, propose près de 2500 références, avec également du vrac aux consommateurs et même revendeurs locaux. Quelle manière de détruire les petits commerçants locaux, jusque dans leurs fondements ?

### SUPECO La cible des

#### couches populaires

L'enseigne SUPECO qui installe son premier centre commercial au Sénégal n'en est pas à sa première expérience. Le groupe CFAO, avec SUPECO, présent depuis 2007 au Brésil et dans des pays comme la Roumanie, l'Espagne, l'Italie, la Pologne et dans des pays d'Amérique du Sud, ouvre son premier centre en Afrique.

En grandes pompes, CFAO qui a tenu sa conférence de presse le 22 janvier à Paris, loin des salons dakarois, a annoncé son offensive dans des pays africains à la veille de l'installation de son premier magasin Carrefour au Sénégal. Il s'agit, à travers cette initiative, de conquérir les marchés africains entretenus par les secteurs informels locaux. Ce qui n'est pas à proprement parler une nouveauté. Déjà en 2013, Carrefour avait ciblé, pour l'installation de son enseigne, huit pays africains. Le Sénégal, le Cameroun, le Congo, le Gabon, la République démocratique du Congo, la Côte d'Ivoire, le Ghana ainsi que le Nigeria.

Une boulimie qui s'est montrée moins rapide que prévu. D'où la révision de ce plan qui prévoit à présent dans ses cibles, les couches populaires, tenant



compte des réalités du marché africain. Ainsi, le cash&carry discount, à travers SUPECO, va se déployer en Afrique, après des États d'Amérique du Sud et de l'Europe de l'Est en plus de l'Espagne et de l'Italie. C'est le site qui abritait le cinéma El Mansour, fort de sa superficie comprise entre 750 et 1000 m<sup>2</sup> qui va abriter, dans trois mois, la première enseigne SUPECO du Sénégal, avec dans ses rayons 2 500 références dont des produits frais et surgelés. D'ici fin 2019, Carrefour compte ouvrir 10 enseignes commerciales avec le logo SUPECO entre le Sénégal, le Cameroun et la Côte d'Ivoire. Impliquant ainsi un investissement de 30 millions d'euros d'ici à fin 2019.

Le vœu formulé par CFAO est de compter autour d'une trentaine de centres commerciaux dans ces trois pays africains cités. Ceci pour vendre dans un cadre dépouillé, afin d'atteindre les couches défavorisées très nombreuses en Afrique.

Carrefour se sent très concurrencé en France où il ne se distingue pas forcément dans le domaine de la performance commerciale avec la très forte concurrence imposée par d'autres hypermarchés, notamment Leclerc. Un obstacle qui ne se dresse devant CFAO dans des pays comme les nôtres où les hypermarchés n'écrasent pas la distribution.

### AU DÉBUT DANS L'ARACHIDE CFAO sur les traces d'Auchan...

Occupant déjà une place de choix dans le domaine de la distribution automobile et de la production industrielle au Sénégal, le groupe français CFAO s'est installé dans notre pays vers 1900.

Au début, c'est dans le secteur

du commerce de produits alimentaires et de consommation courante que la CFAO, fondée en 1887, à Marseille par l'armateur Frédéric Bohn, se distingue au Sénégal alors colonie française.

C'est naturellement le boom de l'arachide que connaissait alors le Sénégal que ce CFAO jette son dévolu dans ce secteur. D'autant, qu'avant de créer CFAO, Frédéric Bohn avait été le principal bras droit du négociant et industriel de l'arachide qui s'appelait Charles Verminck. Frédéric Bohn est loin donc d'être un inconnu dans le secteur de l'arachide. Au Sénégal, grand exportateur d'arachide, où elle venait de s'installer, CFAO voit ses activités se développer.

C'est à partir de 1913 que CFAO s'orienta au Sénégal dans la distribution automobile et la production industrielle. Aujourd'hui avec sa branche CFAO Retail, le groupe français, avec l'ouverture de ses premières boutiques aux enseignes Carrefour et SUPECO, vient concurrencer les petits commerçants locaux dans le secteur informel. Une concurrence inégale quand on connaît les moyens dont dispose le géant français.

### AU DÉBUT DANS L'ARACHIDE CFAO sur les traces d'Auchan...

Occupant déjà une place de choix dans le domaine de la distribution automobile et de la production industrielle au Sénégal, le groupe français CFAO s'est installé dans notre pays vers 1900. Au début, c'est dans le secteur du commerce de produits alimentaires et de consommation courante que la CFAO, fondée en 1887, à Marseille par l'armateur Frédéric Bohn, se distingue au Sénégal alors colonie française.

C'est naturellement le boom de l'arachide que connaissait alors le Sénégal que ce CFAO jette son dévolu dans ce secteur. D'autant, qu'avant de créer CFAO, Frédéric Bohn avait été le principal bras droit du négociant et industriel de l'arachide qui s'appelait Charles Verminck. Frédéric Bohn est loin donc d'être un inconnu dans le secteur de l'arachide. Au Sénégal, grand exportateur d'arachide, où elle venait de s'installer, CFAO voit ses activités se développer.

C'est à partir de 1913 que CFAO s'orienta au Sénégal dans la distribution automobile et la production industrielle. Aujourd'hui avec sa branche CFAO Retail, le groupe français, avec l'ouverture de ses premières boutiques aux enseignes Carrefour et SUPECO, vient concurrencer les petits commerçants locaux dans le secteur informel. Une concurrence inégale quand on connaît les moyens dont dispose le géant français.

### ...fait main basse sur l'ex cinéma El Mansour

Depuis que l'information est tombée, on s'interroge sur les conditions dans lesquelles, CFAO a acquis le site de l'ex-cinéma El Mansour qui, d'ici fin mars, sera transformé en centre commercial avec l'enseigne SUPECO.

En fait, l'ex-cinéma El Mansour a longtemps fait l'objet d'un contentieux entre la ville de Dakar et SCIOD, une société appartenant à l'homme d'affaires, Cheikh Tall Dioum. Et c'est devant la Chambre civile du Tribunal de Dakar que le dossier va atterrir. Cheikh Tall Dioum obtient gain de cause. En effet, cette juridiction avait en son temps rejeté toutes les demandes de la ville de Dakar qui réclamait la propriété des lieux. Alors que Cheikh Tall Dioum déclarait avoir obtenu le cinéma auprès de l'ex-Société industrielle de distribution cinématographique (SIDE) depuis 2001.

Il avait même alors entamé des travaux dans les lieux qui seront stoppés par la police municipale sur ordre de la ville de Dakar. Le matériel avait même été confisqué pour les délits d'abus de pouvoir, de blocage de travaux, de destruction de biens appartenant à autrui. Cheikh Tall Dioum avait alors obtenu raison devant le tribunal qui avait débouté la ville de Dakar qui avait prévu de reloger dans les lieux les marchands ambulants. Ironie du sort, Cheikh Tall Dioum semble donc céder l'ex-cinéma El Mansour à CFAO pour son premier centre commercial à l'enseigne SUPECO à Dakar.

# La diaspora africaine de France envoie-t-elle ses 10 milliards annuels à la bonne adresse ?

**Des plateformes panafricaines réfléchissent à transformer une partie de cette manne financière en investissements pour le développement des PME du continent.**

36 millions d'Africains vivent ailleurs que sur le continent. Ils envoient tous les ans à leurs proches l'équivalent de 70 milliards d'euros. Un chiffre en constante augmentation.

36 millions d'Africains vivent ailleurs que sur le continent. Ils envoient tous les ans à leurs proches l'équivalent de 70 milliards d'euros. Un chiffre en constante augmentation.

2019, année des diasporas africaines ? Un à un les pays de départ, à l'instar de l'Éthiopie, prennent la mesure de l'importance économique des 36 millions de continentaux installés partout dans le monde. En France aussi ce groupe qui a le cœur entre deux terres devrait être l'objet d'une attention toute particulière du président Macron cette année. Ce dernier a même promis d'en rencontrer les représentants dès le printemps pour les mettre au centre de sa relation avec le continent. Un peu comme les industriels du Conseil français des investisseurs en Afrique (CIAN), qui dressent une analyse approfondie de ces 3,6 millions de Français à cheval entre deux mondes.

Dans le troisième opus des Cahiers du CIAN, un livre intitulé Les Diasporas africaines, accélératrices des économies du continent (éd. Eyrolles), Etienne Giros, son président pose d'emblée l'angle d'attaque. Ce travail est une enquête au cœur de l'argent des diasporas qui, de l'avis des deux auteurs, Bénédicte Châtel et Anne Guillaume-Gentil, pourrait être mieux utilisé par l'Afrique. Il développe l'idée maîtresse que si les envois d'argent s'opéraient différemment, ils contribueraient plus et mieux, à développer le continent.

## Montants en constante augmentation

Tout commence avec deux chiffres. « Les flux financiers envoyés en Afrique par les diasporas représentent des montants en constante augmentation : 70 milliards d'euros par an, dont près de 10 milliards en provenance de la France », expose Etienne Giros, qui, depuis l'été, préside aussi le Conseil européen des affaires pour l'Afrique et la Méditerranée (EBCAM). Ces sommes colossales représentent quasi autant que l'addition des 29 milliards de dollars de l'aide publique au développement (APD) et des 42 milliards de dollars d'investissements



extérieurs faits en Afrique en 2017. Si cette manne arrivait d'une manière ou d'une autre à ne plus être seulement un adjuvant à la vie quotidienne des familles du continent, si elle n'était plus seulement là pour donner un coup de pouce sur le paiement de l'école ou des soins de santé, mais qu'elle servait les investissements industriels, cela ferait de la diaspora française un acteur majeur du développement. C'est la thèse du livre.

« La France fait partie des dix principaux pays exportateurs de fonds », exposent les auteurs de l'ouvrage. La Banque de France précise même que ces envois augmentent de 5,6 % l'an depuis l'année 2000, ce qui a permis leur multiplication par deux sur la dernière décennie. Compte tenu de la structure de la population immigrée en France, c'est en effet vers l'Afrique qu'une bonne partie de cette manne est dirigée. Avec des envois de 4,4 milliards de dollars (3,88 milliards d'euros), les trois pays du Maghreb reçoivent 41 % de l'ensemble des transferts globaux opérés depuis la France et 78 % des envois vers l'Afrique. Les pays subsahariens sont aussi destinataires, mais à moindre échelle. Le Sénégal perçoit 451 millions d'euros, Madagascar 168 millions d'euros, la Côte d'Ivoire 91 millions d'euros et le Mali 78 millions d'euros.

Pour comprendre ces flux, il suffit de se pencher sur la structure du groupe des Africains de France qui représentent 44 % du total de la population immigrée. La première génération serait composée de 2,6 millions de personnes auxquelles il faut ajouter plus de 3 millions de descendants directs. Les immigrants maghrébins arrivent en tête de ce groupe, avec 1,8 million et les Subsahariens suivent avec 800 000 représentants. Si l'on s'arrête sur les nationalités, Algériens et Marocains sont les deux les mieux représentés avec plus de 700 000 ressortissants chacun, alors que le groupe le plus large des Subsahariens est composé des 91 000 Sénégalais, 78 000 Ivoiriens, 76 000 Camerounais et 68 000 Maliens, sans oublier les émigrés issus des deux Congo (75 000 de République démocratique du Congo, 62 000 du Congo-Brazzaville). Le CIAN postule donc qu'une part de cet argent pourrait ne plus aller vers les familles mais vers les entreprises. Partant des 10 milliards envoyés chaque année depuis la France, Etienne Giros spécule : « Imaginons que 10 % de ces flux soient dirigés vers des investissements structurants ou des créations d'entreprises en Afrique, cela constituerait une source de financement régulière de 7 milliards d'euros par an, soit près de 15 % des in-

vestissements étrangers », écrit-il dans la préface de l'ouvrage. Si, du calcul à sa mise en œuvre, le chemin peut encore sembler long, il est intéressant de noter que quelques initiatives sont déjà en train de poindre au sein des Africains de France.

## Vecteur de développement et danger

Le Club Efficience, association majeure de la diaspora subsaharienne en France, qui publie chaque année Le Gotha Noir, travaille de son côté à la mise en place d'un outil financier qui lui permettra à terme de lever 50 millions d'euros annuels à partir des dons de seulement 2 % des 5 millions de personnes qui composent la diaspora de France. L'effort consiste à épargner une cinquantaine d'euros dix mois dans l'année. « En Afrique, une PME a besoin de quelque 50 000 euros de fonds de roulement ; chaque année théoriquement nous pourrions financer mille PME, créer 10 000 emplois et nourrir in fine 100 000 personnes, une petite ville », précise Elie Nkamgueu, le président du Club, cité dans l'ouvrage. Achille Agbe, président de la plateforme continentale des Clubs d'investissement EIC Corporation parie, lui, sur des investissements boursiers, des prises de participation dans le capital de PME africaines.

Ce que permet déjà de réaliser diaspo4Africa.com, une plateforme panafricaine de Lumen Corporation, qui elle aussi vise le même objectif. La revue du CIAN s'arrête sur ces quelques exemples en cours de construction qu'elle détaille largement. Et qui pourtant ne résoudreont peut-être pas tous les maux de l'Afrique.

Si cette manne venue de l'étranger semble en effet pouvoir devenir un vecteur intéressant de développement, il peut aussi s'avérer dangereux, analyse le financier Jean-Michel Sévérino. A ses yeux, en effet, « à partir du moment où les rapatriements de capitaux extérieurs de la diaspora dépassent les 7 % à 8 % du PIB, on est dans une économie de transfert dans laquelle les gens ont un intérêt à l'expatriation ». Or, au Liberia par exemple, ces rentrées équivalent à plus de 20 % de la richesse nationale, comme aux Comores ou en Gambie. Un taux qui reste à 15 % pour le Sénégal, 7,4 % au Mali. Si l'enquête de Bénédicte Châtel et Anne Guillaume-Gentil a de quoi réjouir le monde économique, en quête de relais financiers nouveaux pour le développement, elle pourrait en revanche séduire un peu moins la sphère politique européenne, toujours inquiète, elle, face à cette économie du départ.

Maryline Baumard  
(Lemond/Afrique)

## À L'ATTENTION DE ABDOULAYE WADE ET DE IDRISSE SECK

# Supplications citoyennes

« Certum est quia impossibile est »  
(La fatalité n'a jamais existé qu'en nous-mêmes).



Il n'est pas de chemin qui mène nulle part, mais certains mènent à destination tandis que d'autres en écartent. La problématique est dès lors, lequel est le bon chemin ? Le plus évident et le plus court sont-ils les plus sûrs ? Heureux sont ceux qui sauront prendre le temps de discernement requis pour ne pas s'égarer et s'éloigner de leur destination. Je fais le rêve de voir Abdoulaye Wade et Idrissa Seck sacrifier leur intérêts politiques à la nécessité d'un sursaut national : quels que soient vos différends, sachez que la nation a besoin de vous et de tous les autres membres de l'opposition. Je vous fais une promesse : si vous refusez de vous entendre vous serez tous les deux broyés par la machination politique qui a commencé en 2003. Macky Sall n'a ni votre science ni votre vertu, mais il vous a fait perdre vos projets tous les deux. Pour vous neutraliser, il compte non sur un quelconque génie politique dont il serait imbu, mais plutôt sur votre insurmontable réconciliation. J'ai la faiblesse d'esprit de croire que vous pouvez parfaitement faire le deuil de vos différends cryptopersonnels pour le bien de ce pays qui vous a, quand même, tout donné.

Quel que soit le sens de son choix et de son engagement politique, le citoyen ne doit jamais oublier qu'il marche sur une terre que l'abnégation et le sacrifice d'hommes comme lui ont léguée à sa génération ; qu'il tire jouissance d'une terre arrosée par le sang de grands patriotes ; qu'il ne doit jamais, dans ses choix, sacrifier le bien de la nation à ses intérêts égoïstes ; qu'il a une dette envers les anciens et une promesse envers les générations futures. Vous ne pouvez pas prendre le risque de reproduire l'erreur de 2017. Il n'y a plus de calcul politique : sinon

vous mourrez politiquement tous les deux et ce monstre aveugle fera vos obsèques sans remords. Écoutez ce peuple étouffé et dont les sanglots sont devenus quasiment inaudibles à cause de la faiblesse de la force qui lui reste.

Ne trahissez pas l'espoir du renouveau démocratique qui anime ce peuple. Celui qui trahit la cause de la nation a oublié que nous sommes doublement le père de nos enfants : après les avoir engendrés nous leur léguons un monde qui les façonnera. Nous devons toujours mesurer la portée de nos actes en ayant à l'esprit ce principe, sinon nos choix seront toujours préjudiciables et à nos ancêtres et à nos descendants. Quels que soient les torts que vous vous êtes mutuellement faits, vous devez comprendre que ceux que Macky vous cause et vous causera (s'il est réélu) sont pires.

Je reste persuadé, en ce qui me concerne, que seule la destination compte ; et que celle-ci s'appelle Sénégal. C'est en fonction de la destination que je vais choisir mon chemin et non l'inverse. J'ai dépassé l'âge d'être enchanté par la beauté d'un chemin. Car l'âge et l'expérience m'ont appris que les belles fleurs sont celles qui flétrissent le plus vite. Je ne fais pas partie de ceux qui pensent de façon manichéenne qu'il y a d'un côté des gens purifiés à vie et de l'autre des damnés ad vitam æternam. J'ai foi en l'homme, en sa plasticité morale, en son aptitude fondamentalement rédemptrice de transformer ses péchés en œuvre salvatrice pour sa propre destinée et pour celle de son prochain. Certains d'entre nous ont réussi à revenir sur le droit chemin après avoir longtemps erré. D'autres (nous nous permettons de parodier ici Elton John « Sacrifice ») ont tout bon-

nement perdu la direction au moment même de l'acte final. Réconciliez-vous et votre gloire sera celle du peuple : vous avez tellement consenti de sacrifices pour la démocratie que je ne vois comment quelqu'un pourrait réussir à vous enterrer sans votre complicité.

Voici deux activités rarement couronnées de succès : enterrer un éléphant vivant et tuer un sphinx. Il faut absolument plaindre celui qui cherche à enterrer un éléphant vivant, car dès que le mastodonte se rebiffera la terre tremblera ; et si par extraordinaire on réussit à l'enterrer, sa sépulture deviendra une pyramide ! C'en est de même pour la mise à mort du sphinx : il renaît toujours de ses cendres. Et le plus désespérant pour ceux qui espèrent assister à l'anéantissement définitif du sphinx, c'est qu'il lui faut ressusciter pour rajeunir : donc sa mort est pour lui espérance et joie. Il n'y a de résurrection que là où il y a des tombeaux disait, fort justement, Nietzsche : il faut accepter de payer le tribut de son redressement pour échapper à sa courbure.

Ceux qui disent que l'Idy aime le pouvoir n'ont certes pas tort, mais l'aime-t-il au point de sacrifier ses convictions et son âme ? J'aurais pu simplement opposer aux tenants de cette certitude la sagesse hégélienne selon laquelle rien de grand ne se fait au monde sans passion, parce que la passion est précisément le moteur des actions : c'est lorsque les buts poursuivis par les individus épousent les attentes et les idéaux d'un peuple que naissent les grandes destinées et les grands hommes. Mais je préfère leur demander ce qu'ils aiment eux et surtout comment l'aiment-ils ? Je répondrais à ceux qui pensent de cette façon que la nation a besoin de tirer de chacun de ses fils le maximum de bien qu'il renferme, si minime soit-il.

Celui qui fait la politique, celui qui la subit et celui qui la pense ne vivent pas la politique de la même manière : ils sont tous dans le même univers avec des perceptions totalement différentes. À Abdoulaye Wade, Idrissa Seck, Ousmane Sonko, Issa Sall, Madické Niang, Adjibou Soumrou, Bougane Gueye, Atépa, El Hadji Malick Gackou, Thierno Alassane Sall, Pape Diop, Abdoul Mbaye, et aux autres recalés à la présidentielle de 2019, je voudrais simplement dire « votre responsabilité est grande, vous savez parfaitement ce qu'il y a à faire, de grâce faites-le ! ».

La lucidité et l'abnégation d'un homme comme Mamadou Diop de Croix devrait, à notre humble avis, faciliter ce sursaut patriotique.

**Alassane K. KITANE**

Professeur au Lycée Serigne Ahmadou Ndack Seck de Thiès  
Président du Mouvement citoyen LABEL-Sénégal

## Ah ! le piège



Nous aurions aimé qu'il se taise. Mais non ! il remet ça. Lui, c'est Moustapha Cissé Lô. Et il y va sans sourciller, quoiqu'un peu groggy. « Je présente mes excuses à mes amis et à mes fans qui se sentent touchés par mes propos (selon lesquels « les supporters casamançais de Ousmane Sonko sont des rebelles »). J'œuvre pour la paix en Casamance... », se repent-il.

Feignant d'ignorer que tout leader politique sénégalais qui se respecte a « son » MFDC, dans la foulée, il précisera sa pensée, arguant en l'occurrence que Ousmane Sonko « a reçu des irrédentistes chez lui ».

N'a-t-on pas dit, à satiété, quelques jours auparavant, que le candidat à la Présidentielle, Madické Niang, « a reçu une délégation du Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance (MFDC) », lors de sa tournée politique en Casamance ? Sauf que le candidat Ousmane Sonko n'est pas qu'un leader politique sénégalais. Il est aussi, et avant tout, un Casamançais.

Ainsi, Ousmane Sonko a-t-il reçu chez lui des « Rebelles casamançais ». C'est du moins ce dont Cissé Lô a cru devoir accuser le candidat à la Présidentielle, quand il présentait ses excuses à ses amis et à ses fans. Et sans doute s'imaginait-il que cela va soulager son monde, sinon lui procurer du plaisir.

Son monde ! disions-nous. Celui précisément de la Casamance, où, depuis le déclenchement en 1982 de la « crise casamançaise », dégénérée en un conflit armé, les Casamançais ont gagné tout au moins une chose : aller d'un point A à un point B sans se croiser. En quelque sorte, sans faire attention aux autres. Car le danger est partout : s'il n'est pas dans le camp du MFDC, il est forcément dans celui de l'Etat, alors incarné par des autorités qui ont cette fâcheuse particularité en Casamance, non pas d'administrer la Casamance et les Casamançais, mais de les « dompter ».

Naturellement, dans cette Casamance-là, il y a quelque chose qui a, tout à la fois, l'avantage et l'apparence de faire l'unanimité : s'indigner à l'évocation du vocable « rebelle ». Et plus vous éprouvez et exprimez votre aversion à l'égard des « Rebelles casamançais », plus grande encore est votre « qualification » quant à votre capacité d'indignation à leur encontre, non compte tenu de ce que vous y gagnerez le sentiment agréable et jouissif d'être bien vu et apprécié des autorités.

Mais gare à vous, si à contrario, vous y opposez quelque indifférence apparente. Et peu importe, si elle n'est qu'apparente. C'était vrai hier, ça l'est encore aujourd'hui.

L'on peut donc comprendre, aisément, à quel point toutes réactions aux propos « insultants » de Cissé Lô, d'où qu'elles émanent, peuvent s'avérer blessantes pour les « Rebelles casamançais ».

A propos, la « Rébellion casamançaise » n'est pas que contre-productive. Vue sous l'autre angle, on soutiendra qu'elle n'est pas que productive. Tout simplement, parce qu'elle a un passif et un actif, nécessairement, que chacun peut du reste évaluer, en toute liberté, objectivement, ou subjectivement.

Il n'en demeure pas moins que, entre les « Rebelles casamançais » et l'Etat, il y a les autres Casamançais. Mais il y a, aussi, tout un terreau propice à la schizophrénie ; c'est-à-dire à cette espèce de « psychose délirante chronique caractérisée par une discordance de la pensée, de la vie émotionnelle et du rapport au monde extérieur ».

Dakar, le 30 janvier 2019.

**Jean-Marie François BIAGUI**

Président du Parti Social-Fédéraliste (PSF)



ELIMINATOIRES CHAN 2020 :

# Le Libéria, premier adversaire du Sénégal

**L'équipe locale du Sénégal aura comme adversaire le Libéria pour le premier tour des éliminatoires du CHAN (Championnat d'Afrique des nations) dont la phase finale aura lieu en Ethiopie en 2020, annonce la CAF sur son site officiel. En cas de qualification, le Sénégal sera opposé au Syli local de Guinée qui lui avait barré la route pour la précédente édition organisée au Maroc en janvier 2018. La Guinée est exemptée du premier tour.**



Après avoir participé aux deux premières éditions du CHAN en 2009 (Côte d'Ivoire) et en 2011 (Soudan), le Sénégal peine à prendre part à cette compétition réservée aux joueurs évoluant dans les championnats nationaux. Les Lions locaux ont été éliminés pour l'édition 2014 par la Mauritanie et en 2016 (Rwanda) et 2018 par la même équipe de Guinée. L'équipe nationale locale qui a connu comme entraîneur, Joseph Koto, Demba Ramata Ndiaye et Moustapha Seck, est désormais

entraînée par Serigne Saliou Dia, ancien coach des moins de 23 ans. Quarante-sept (47 pays) équipes sont engagées dans cette compétition mais seulement 15 places seront mises en compétition, a précisé la Confédération africaine de football (CAF) qui a procédé au tirage au sort, ce mardi à son siège au Caire (Egypte). Les qualifica-

tions étant organisées par zone, deux équipes viendront de la zone ouest A (celle du Sénégal), 3 de la zone ouest B, 2 de la zone nord, 3 de la zone centre, 2 de la zone est (plus l'Ethiopie en tant que pays organisateur) et 3 de la zone australe. La CAF a ajouté qu'elle communiquera à temps opportun les dates des éliminatoires.

## Le PSG n'est plus seul pour Idrissa Gueye...



Alors que RMC annonçait mardi soir que le PSG avait augmenté son offre pour Idrissa Gueye, l'entraîneur d'Everton, Marco Silva, a démenti l'information après le match remporté face à Huddersfield. Mais si le club parisien est toujours sur le dossier, il est rejoint désormais par Manchester City et Arsenal rapporte Skysports. Les Gunners cherchent un milieu de terrain depuis le début du mercato mais il privilégiait un prêt. Les Citizens, de leur côté, ont les moyens de répondre aux exigences financières d'Everton. Ils cherchent également un milieu de terrain où seul Fernandinho fait office de sentinelle au sein de l'effectif. La piste menant à Allan (Napoli), s'est aussi refermé pour les Parisiens à en croire l'entraîneur des Partenopei, Carlo Ancelotti au micro de Rai Sport après l'élimination mardi soir en quarts de finale de la Coupe d'Italie. « Sa situation est déjà résolue, c'est un joueur

très important pour nous. Si nous devons attendre des surprises d'ici la fin du mercato ? Non, pas de surprise », a-t-il lâché. ... Et pour son ancien coach, "il est temps qu'il vise plus haut" Le milieu sénégalais d'Everton, Idrissa Gana Guèye, compte tenu de son parcours et de son talent, peut viser plus haut en intégrant un club du "Big 4", désignation des quatre meilleurs clubs de la Premier League anglaise, soutient le technicien sénégalais Pape Bou-bacar Gadiaga. "Oui, je crois qu'il est temps (pour lui) de viser plus haut", a dit l'entraîneur de Diambars en évoquant son ancien protégé qui a selon lui "bien géré" sa carrière de footballeur. Il était invité à réagir sur les intérêts du PSG pour l'ancien pensionnaire de l'académie de football Diambars. Idrissa Gana Guèye a pris le temps de passer par des clubs intermédiaires de Lille (France) à Everton, en passant par Aston Villa, deux clubs de

milieu de tableau de la Premier League. Il est convoité depuis quelques par le Paris Saint Germain, qui tarde toutefois à trouver un accord avec les Toffes, à savoir Everton, son actuel club. "J'espère qu'on lui portera chance mais le moment est venu pour lui de franchir un cap pour son intérêt personnel et celui du football sénégalais", a dit Gadiaga. Le technicien, qui dirigé le milieu de terrain lors de sa formation à Diambars, a également eu l'opportunité de le suivre pendant deux années en équipe nationale, de 2013 à 2015, lorsqu'il était l'adjoint du Français Alain Giresse, alors sélectionneur du Sénégal. Gana Guèye "a étoffé et apuré son jeu pour les plus grands clubs", estime le technicien, soulignant que la sentinelle sénégalaise compte désormais parmi les meilleurs spécialistes à son poste. "C'est à juste titre qu'on compare ses statistiques à celles de Ngolo Kanté (le milieu de terrain français de Chelsea)", fait observer Gadiaga, qui a lui-même été formé en France où il a également joué avant de revenir au Sénégal. En signant dans "un club de top niveau où tous les matchs se jouent pour être gagnés, ce sera bénéfique pour les Lions qui auront ainsi une colonne vertébrale constituée de footballeurs jouant toutes les semaines pour la gagne", a-t-il par ailleurs ajouté. Il y a ensuite Idrissa Gana Guèye sait que le peuple sénégalais et la famille du football national en particulier prient pour qu'il signe un club du top niveau, a-t-il par ailleurs ajouté.

## Brèves...

### Mesut Özil refuse le PSG

Le Paris Saint-Germain continue de s'activer sur le marché des transferts afin de se renforcer au milieu de terrain. Après la signature de Leandro Paredes, les dirigeants parisiens chercheraient toujours les bonnes affaires, également dans le secteur offensif. Ainsi, selon le média Süddeutsche Zeitung, le Paris Saint-Germain aurait tenté le coup pour Mesut Özil. En effet, le club de la capitale aurait soumis une offre de prêt jusqu'à la fin de la saison pour l'international allemand. Cependant, le joueur des Gunners aurait refusé l'offre parisienne. Un refus malgré des difficultés cette saison pour Mesut Özil, qui n'a disputé que 14 matches avec l'équipe londonienne en Premier League.

### Le FC Barcelone prolonge et prête Denis Suarez à Arsenal

Le club espagnol a annoncé la prolongation du milieu de terrain international espagnol Denis Suárez jusqu'au 30 juin 2021. Le club blaugrana le prête dans la foulée avec option d'achat à Arsenal jusqu'à la fin de la saison 2018/19.

### Le PSG annonce dix semaines d'absence pour Neymar, forfait pour Manchester United

Cette fois, c'est sûr et certain : Neymar est officiellement forfait pour le huitième de finale de la Ligue des champions entre Manchester United et le PSG. Et ce pour l'aller et le retour. Le club de la capitale vient d'annoncer une absence de dix semaines pour son Brésilien. Le communiqué du Paris Saint-Germain est tombé ce mercredi midi. Et il est clair : Neymar souffre de nouveau du cinquième métatarsien, celui qui l'avait déjà fait souffrir en 2018, le Brésilien manquant les quatre derniers mois de compétition avec le PSG et arrivant diminué pour la Coupe du monde. La semaine dernière, face à Strasbourg, l'ancien joueur du FC Barcelone a dû laisser sa place à l'heure de jeu, sortant visiblement en pleurs après un contact avec un joueur alsacien. Depuis, et au regard des images, les craintes d'une rechute se faisaient toujours plus nombreuses.

## FOOT - PSG

### Neymar absent dix semaines

Ce mercredi, le PSG a publié un communiqué concernant la blessure de Neymar, qui souffre d'une lésion au pied droit depuis le 16e de finale de Coupe de France remporté par son équipe contre Strasbourg, le 23 janvier au Parc des Princes (2-0). Selon ce texte, l'attaquant brésilien va suivre un « traitement conservatif » qui va le tenir éloigné des terrains pendant dix semaines. Ce qui signifie que le Brésilien ne sera pas opéré, et qu'il pourrait être de retour pour les quarts de finale aller de la Ligue des champions (9-10 avril), si le PSG venait à se qualifier face à Manchester United en huitièmes de finale (12 février-6 mars). Enfin, le club précise dans son communiqué que ce protocole médical a été décidé « à l'issue des échanges au sein de ce collège de spécialistes », et avec « l'accord total » de Neymar.

## FOOT - DISPARITION SALA

### Des débris découverts, les recherches relancées

Les autorités britanniques ont annoncé ce mercredi qu'elles allaient reprendre les recherches de l'avion transportant Emiliano Sala et le pilote David Ibbotson après la découverte en Normandie de deux assises rembourrées appartenant « vraisemblablement » à l'appareil disparu le 21 janvier au-dessus de la Manche. Le Bureau d'enquêtes et d'analyses (BEA) français a alerté les enquêteurs britanniques de la découverte de la première assise lundi 28 janvier au matin sur une plage proche de Surtainville, dans le Cotentin. La deuxième a été trouvée plus tard le même jour et dans la même zone.

DROITS TELE ET SPONSORINGS

# Le mal-vivre du foot Sénégalais !



**Jadis, drainant d'immenses foules, le football local n'est plus que l'ombre de lui-même. Pas du tout attractif, se pratiquant dans des stades avec des presque vides, le football local peine à amasser ce qui constitue le nerf de la guerre, c'est-à-dire l'argent. Pas étonnant, les droits téléés sont inexistant dans notre foot local et les sponsors se font désirer.**

«**D**roits téléés”, “sponsors”, ces termes à eux seuls font bouger le sport, particulièrement le foot mondial surtout européen avec les centaines de milliards d'euros qu'ils drainent. Mais au pays de la Téranga, ces termes sont vides de sens. Inexistants. En professionnalisant le foot sénégalais en 2009, les membres du Comité de normalisation du foot sénégalais pensaient dessiner un nouvel attelage du foot sénégalais en le rendant plus performant et plus attractif avec des droits téléés et plus de sponsors. Aujourd'hui, le résultat est catastrophique. Le foot local est moribond et est relégué au second plan par la lutte devenue plus attractive et entraînant des foules immenses. C'est pourquoi, les chaînes de télé se bousculent pour obtenir la diffusion en direct des grands combats. Et les sponsors également ne sont pas en reste.

## Droits téléés

La lutte n'a pas seulement damé le pion au foot sur le plan populaire seulement, elle lui a damé le pion aussi sur le plan attractif, marketing et organisationnel. Aujourd'hui la lutte sénégalaise, se fait peu neuve avec de nouvelles stratégies de promotion et de visibilité. Les chaînes de télévision se disputent pour obtenir l'exclusivité de la retransmission des grands combats en direct, en mettant

la main à la poche. Le dernier combat Modou Lô/Balla Gaye en est un parfait exemple. Les amateurs à défaut d'aller au stade, se sont tournés vers une chaîne de télévision qui émet à partir du bouquet d'un opérateur. Si la lutte a réussi cette prouesse, c'est parce qu'elle est devenue plus attractive, plus spectaculaire et plus organisée. Au moment où le foot est toujours dans son état initial, de gestion mécène des Clubs, par leurs présidents. Peu de sponsors pour les clubs, peu de sponsors pour la Ligue, peu de visibilité pour le championnat qui traduit un manque réel de politique de promotion du foot local. Le foot sénégalais n'est plus attractif, les derbys quasi inexistant (JA, Police, Rails, ont perdu leur lustre d'antan et sont dans les ligues inférieures). Les matches de football entre Jaraaf – Casa Sports ou Linguère – Jaraaf n'ont plus les saveurs d'antan. Sur le terrain comme sur les gradins, le spectacle est rarement assuré. Seul le “Allez Casa” honore son rang de supporters de club, les autres équipes n'attendent que les finales pour mobiliser. Et à défaut de faire le spectacle, parfois les quelques supporters arrivés au stade préfèrent se comporter en “Hooligans”. Le foot local a perdu son âme, sa passion. Face à cette situation, une chaîne comme Canal+ préfère diffuser le championnat ivoirien plus spectaculaire et plus attractif. Cette inexistence de droits

téléés et de sponsors, est un véritable manque à gagner pour la Ligue et les Clubs sénégalais. Car en matière d'argent, les droits téléés et sponsorings sont de réelles sources de finances du foot. Et la comptabilité des clubs sénégalais frise souvent le rouge car la plupart d'entre eux, tirent le diable par la queue.

“Aujourd'hui, les clubs ont des difficultés, même pour acheter des licences, pour honorer les déplacements dans le cadre des championnats”, a laissé entendre Louis Lamotte. La moitié des clubs qui composent la Ligue sénégalaise de football professionnel (Lsfp) peine à respecter le budget minima de 50 millions que réclame ladite structure. Pis encore, beaucoup de clubs ne disposent pas du matériel technique idoine pour une bonne gestion et expression du professionnalisme. Ni de bus, ni de stade réglementaire, ni de terrain d'entraînement sérieux. A cela s'ajoutent les charges de déplacements qui asphyxient les finances des clubs dont les ressources sont limitées.

## Des salaires de misère

Dans certains championnats professionnels africains, les joueurs bénéficient de salaires conséquents. Au Sénégal, les footballeurs ne peuvent pas vivre conséquemment de leurs salaires. “Au Sénégal, on crie un scandale quand un joueur a

un salaire de 200 000 FCfa. Ici (au Maroc), c'est l'équivalent des primes de match. Je ne parle pas des victoires, mais même en cas de match nul à l'extérieur, on a parfois plus de 200 000 FCfa. Financièrement, il n'y a pas photo”, témoigne l'ancien capitaine de NGB Ass Mandaw Sy évoluant actuellement dans le club chérifien de FUS Rabat. Ici, les plus gros salaires tournent entre 300.000 et 400.000 F Cfa. Pire, des joueurs restent parfois des mois en courant derrière des arriérés de salaires.

## Un championnat peu rentable

Beaucoup de nos clubs sont déficitaires à l'heure de faire le bilan annuel du championnat en fin de saison. Seuls 20 millions FCFA sont alloués au club champion du Sénégal à la fin de la saison. Un montant dérisoire, compte tenu dont font face les clubs tout au long de la saison. Face au manque de soutien de l'Etat, la rareté de sponsor dans le foot sénégalais appauvrit plus le championnat local. Le foot ne compte pas plus de cinq gros sponsors et rares sont les clubs à en avoir aussi. Outre l'aspect sponsoring, la notion de droit télé qui permet aux grands clubs européens de renflouer leurs finances, est inexistante au Sénégal même si les droits ont été remportés par la 2stv pour 4 ans (2014-2018). Les transferts de joueurs entre

clubs ne pèsent rien dans la balance financière car les transactions ne rapportent pas gros dans le marché interne. Les saluts des clubs ne viennent que dans les transferts de leurs joueurs vers des clubs étrangers plus huppés.

## Startimes, une lueur d'espoirs...

La signature d'un contrat de 10 ans avec l'opérateur chinois de distribution de chaînes de télévision satellitaires StarTimes pour un montant de six milliards de F Cfa pour renforcer la visibilité et le développement du foot local le 02 novembre 2018 était une source de leur espoir. Avec plus de 52 matches diffusés par saison et avec des rediffusions et un magazine après chaque journée, le foot sénégalais allait changer de visage et de cap. Mais l'espoir n'a pas duré car quelques jours après la signature dudit contrat, un concurrent sénégalais, Excaf Telecom a déposé une plainte au niveau du Conseil National de Régulation Audiovisuel (CNRA) pour contester la validité du contrat signé. Une situation que vient jeter le froid dans le dos des dirigeants de la Ligue qui risque de voir leur dernière bouée de sauvetage se dégonfler. Ce qui fait dire au Président de la Ligue professionnelle de football, “si nous perdons ce contrat, nous signerons la mort du foot sénégalais”.

Lamine Sané